NOTE AU RÉDACTEUR : Les mots entre crochets [ ] doivent être modifiés. Effacer les crochets dans la version définitive.

NOTE AU RÉDACTEUR : Adapter le contenu du devis au projet. Vérifier les numéros de pages et supprimer toutes les sections non pertinentes.

Division 00- Exigences relatives aux approvisionnements et aux contrats

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Section 00 01 10 | Table des matières | 0 |
| Section 00 01 15 | Liste des dessins (index « G ») | 0 |
| Section 00 21 13 | Instructions to bidders | 0 |
| Section 00 21 14 | Instructions aux soumissionnaires | 0 |
| Section 00 41 14 | Formulaire de soumission « F » | 0 |
| Section 00 43 00 | Information supplémentaire | 0 |
| Section 00 91 13 | Addenda n°. [ ] | 0 |

Division 01- Exigences générales

NOTE AU RÉDACTEUR : Le consultant doit modifier la liste des sections du devis et la liste des dessins afin de les adapter au dossier d'appel d'offres.

NOTE AU RÉDACTEUR : Intégrer les sections 01 00 01 et 01 35 30 à la table des matières.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Section 01 00 01 | Exigences générales propres au projet | 0 |
| Section 01 35 30 | Exigences de la santé et sécurité | 0 |

Division 02- Conditions existantes

Division 03- Béton

Division 04- Maçonnerie

Division 05- Métaux

Division 06- Bois, plastiques et composites

Division 07- Protection thermique et (protection contre l’humidité)

Division 08- Ouvertures et fermetures

Division 09- Revêtements de finition

Division 10- Spécialités

Division 11- Equipement

Division 12- Ameublement

Division 13- Construction spéciale

Fin de la section